



Les organismes locaux de promotion touristique

LES COMITÉS RÉGIONAUX DE TOURISME (CRT)

Retrouvez les coordonnées des CRT sur le site de la Fédération nationale des comités régionaux de tourisme (FNCRT) - <http://www.fncrt.com>

17, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS -
Téléphone : 01.47.03.03.10 - Fax : 01.47.03.05.10 -
mail : fncrt@wanadoo.fr

Quel type d'information peut-on y trouver ?

- Une documentation d'informations générales qui présente la région : comment se rendre dans son lieu de vacances (transports), géographie, climat, gastronomie, sites touristiques, loisirs, événements culturels

- Une liste des hébergements répertoriés au niveau régional. Cette liste peut être organisée, selon les CRT, par type d'hébergement (campings, hôtels, villages-vacances...)

- Des idées de séjours organisés.



LES OFFICES DU TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE (OT-SI)

Retrouvez les coordonnées des OT et SI sur le site de la Fédération nationale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative (FNOTSI). - <http://www.tourisme.fr/>

11 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris -
Tél : 01 44 11 10 30 - Fax : 01 45 55 99 50

Quels types d'information peut-on y trouver ?

Si vous êtes en visite ou en vacances dans une commune, vous trouverez à l'office de tourisme ou au syndicat d'initiative toute l'information pratique sur la vie locale : animations culturelles, festivals ... Vous y trouverez également des guides et cartes touristiques. Certains établissements pourront vous renseigner sur les disponibilités dans les hôtels et campings, vous proposer ainsi des prestations touristiques, comme des visites guidées.

LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE

Retrouvez les coordonnées de chaque structure du RIJ sur le site du CIDJ. - <http://www.cidj.com>

101, quai Branly - 75 015 Paris -
Accueil téléphonique : 08 25 09 06 30



LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DU TOURISME (CDT)

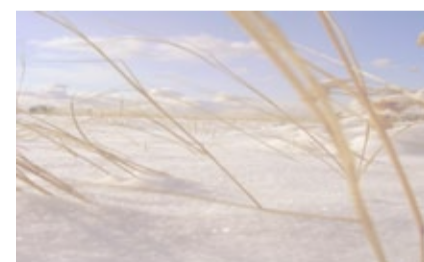
Retrouvez les coordonnées des CDT sur le site du Réseau National des Destinations Départementales (Rn2D) - <http://www.fncdt.net/>

74-76 rue de Bercy - 75012 PARIS - Tel. : 01.44.11.10.20 -
Fax: 01.45.55.96.66 - mail : info@Rn2D.net

Quel type d'information peut-on y trouver ?

Le CDT édite et diffuse de nombreux documents présentant l'offre touristique du département : cartes touristiques, organisation des transports départementaux, brochures dédiées à des sites précis, brochures thématiques (par exemple, la découverte d'un département à vélo)... Ainsi que des brochures répertoriant les multiples offres d'hébergements, de restauration et de loisirs. Certains CDT éditent des ouvrages thématiques, toujours en rapport avec les spécificités du département, traitant, par exemple, de l'histoire ou de la gastronomie locale.

En général, le CDT possède son propre site Internet, sur lequel il est possible de commander ces différents documents ou même de les télécharger.



LE RIJ ET LES VACANCES

Les structures du RIJ peuvent vous aider à préparer vos vacances en vous donnant accès à l'information : à quelles réductions avez-vous droit ? Comment partir en vacances à l'étranger ? Qu'est-ce qu'un "chantier jeunesse" ?... Le RIJ édite ses propres fiches d'information pratique, guides, répertoires locaux et nationaux. Vous y trouverez aussi une information sur la vie locale.

Pour trouver le BIJ ou PIJ le plus proche de chez vous, renseignez-vous auprès de votre mairie.



-Les Campings-

LE CLASSEMENT

Les campings sont classés, par la préfecture, de 1 à 4 étoiles *selon différentes normes techniques* (surface, équipements...), *mais qui ne tient pas compte de la qualité de l'accueil ou encore de l'environnement.*

On peut ainsi passer des vacances aussi agréables dans un camping classé 2* que dans un établissement classé 4*.

Depuis quelques années, la *Fédération française de camping et de caravaning (FFCC) a mis en place un «label qualité»* qui prend en compte des critères d'accueil, de propreté, de calme... On parle, aujourd'hui, de plus en plus d'hôtellerie de plein air, et de moins en moins de camping.

EN CAMING IL Y A :

- les habitats :

l'habitat léger de loisirs (bungalow, chalet et autres mobil-homes)
la traditionnelle tente,

- les équipements mis à disposition

piscines,
aires de jeux pour enfants,
salles polyvalentes,
autres équipements sportifs et de loisirs.

- les services développés :

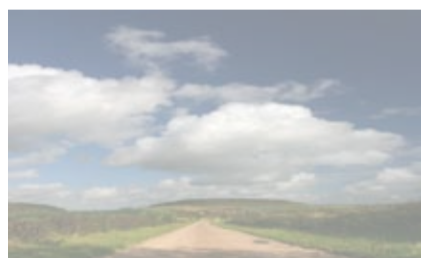
activités
animations, notamment pour les enfants,
restauration,
navettes vers le centre-ville ou les plages ...

Partir en vacances en camping peut donc recouvrir des réalités bien différentes, depuis la réservation d'un emplacement nu (un espace sur lequel vous pourrez monter votre tente personnelle), jusqu'à la location d'un habitat léger de loisirs au sein d'un équipement assimilable à un véritable club de vacances. A vous de voir, selon vos envies et votre budget.

LES PLUS ET LES MOINS

Les +: la convivialité, l'animation, le rapport qualité prix.

Les - : selon les campings, le manque d'intimité ; le niveau de confort.



LES TARIFS

Globalement, le camping est une formule de vacances économique. Pour les emplacements nus, les tarifs sont très variables, selon la situation (près de la mer...), les équipements, la saison, le nombre de personnes par emplacement.... Pour les Habitats Légers de Loisirs, les tarifs sont à peu près équivalents à ceux relatifs à la location d'un appartement de vacances.

CONTACTS

La Fédération française de camping et de caravaning (FFCC) édite chaque année son «Guide officiel» (éditions Motor Presse France), qui recense 11 000 terrains de camping, ainsi que des conseils de réglementation. La FFCC édite également des guides pratiques, comme «Camper au meilleur prix».

<http://www.ffcc.fr/>



-Les villages de vacances-

Les villages de vacances et maisons familiales sont des **formules d'hébergement à vocation sociale et familiale**, le plus souvent gérés par des associations, des comités d'entreprise ou encore des organismes sociaux. Ouverts à tous selon le **principe de mixité sociale**, ces équipements proposent un produit complet (hébergement, restauration, activités et services) en cherchant à limiter les prix.

LE LABEL

À l'initiative de l'**UNAT** le label : **«Loisirs de France»**. Ce label propose aujourd'hui près de 500 destinations à travers la France :

- à la mer,
- à la montagne
- à la campagne.

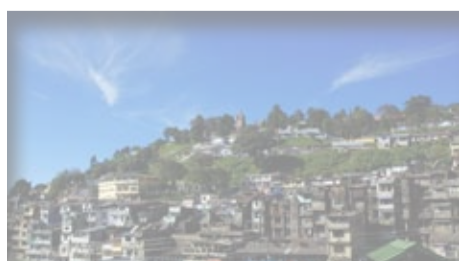
Vous pouvez louer un hébergement avec cuisine ou, si vous optez pour les formules «demi-pension» et «pension complète», prendre vos repas au restaurant du village.

Beaucoup disposent d'équipements sportifs et de loisirs (piscine), pour la majorité en libre accès, et proposent des animations gratuites pour les enfants. Les villages sont ouverts aux groupes et aux individuels et certains sites sont accessibles aux personnes handicapées (label «Tourisme et Handicap»).



TARIFS

La plupart des villages de vacances et maisons familiales mettent en œuvre une **POLITIQUE TARIFAIRE** spécifique : les bons CAF et chèques-vacances sont souvent acceptés, les équipements sont souvent labellisés par Vacaf, et des réductions sont accordées selon le niveau de revenus des clients. Les tarifs varient selon la saison, la situation géographique, le classement de chaque village et l'association gestionnaire.



LES PLUS ET LES MOINS

Les + : une formule très adaptée pour des vacances en famille / l'animation / le projet social de la plupart des villages.

Les - : les tarifs de certains équipements, malgré la qualité des prestations offertes / la localisation de certains villages, qui nécessitent de posséder un véhicule sur place.

CONTACTS

Le site <http://www.loisirsdefrance.com/> de l'UNAT recense 450 villages dans toute la France.



-Les locations de vacances-

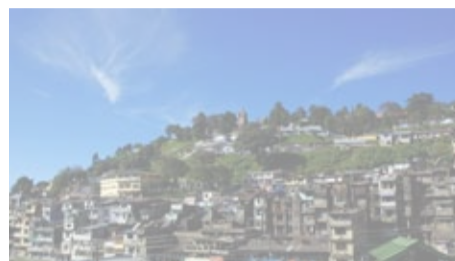
L'offre est vaste : on peut louer partout en France et différents types de logements. Appartement, maison, bungalow, mobilhome... La location se fait de particulier à particulier ou par l'intermédiaire d'un professionnel (agence), et généralement, du samedi au samedi.

TARIFS

Les **TARIFS DÉPENDENT DE NOMBREUX CRITÈRES** et sont donc très variables. Ils dépendent notamment de la zone d'implantation, du niveau de confort, de la capacité du logement.

Une **TAXE DE SÉJOUR**, reversée par le loueur à la commune. montant variable, de 0,30 à 1,50 euros par personne et par nuit (les enfants de moins de 13 ans ne sont pas concernés).

Vous pouvez en être exonérés à certaines conditions, se renseigner dans la mairie de la commune d'accueil.



LES PLUS ET LES MOINS

Les + : vous êtes (presque) comme chez vous / possibilité de cuisiner, formule économique / louer à plusieurs pour partager les frais.

Les - : parfois, de mauvaises surprises à l'arrivée / en haute saison, des prix élevés / pour avoir le choix, la nécessité de réserver longtemps à l'avance.

CONTACTS



Publications spécialisées: (Particulier à Particuliers, Bertrand vacances). Méfiez-vous en revanche des journaux de petites annonces gratuits, qui ne présentent aucune garantie. Le bouche-à-oreille fonctionne aussi très bien.

La Fédération nationale des locations de France CLEVACANCES regroupe une large offre de locations. En téléphonant et sur son site, possibilité de faire une recherche et de se faire envoyer le catalogue par département. Les OTSI, CDT et CRT diffusent les offres de locations ayant le label CLEVACANCES.

Fédération Nationale des Locations de France Clévacances - 54 boulevard de l'Embouchure - BP 52166 - 31022 Toulouse Cedex 2 - Tél : 05 61 13 55 66 - Fax : 05 61 13 55 94

<http://www.clevacances.com>

Sur Internet, on compte des sites de locations par dizaines. Un site intéressant pour se faire une idée des prix : <http://www.location-vacances-express.com>, qui compare les offres encore disponibles des professionnels



-Les hôtels-

On peut résider à l'hôtel pour une nuit, un week-end ou plusieurs nuits consécutives. Les hôtels proposent généralement un service petit-déjeuner et disposent parfois d'un restaurant. Vous trouverez dans votre chambre du linge de toilette et le plus souvent un poste de télévision. Le ménage est assuré par le service d'étage. Les hôtels se répartissent en deux catégories : les hôtels indépendants ou les hôtels de chaîne (regroupés sous une même enseigne).

Les établissements sont classés de 0 à 5 étoiles selon le confort proposé.

Il existe de nombreuses chaînes d'hôtels « super économiques » (0 ou 1 étoile). Ex : Formule 1, 1ère Classe, Fasthôtel, Mister Bed, Akena, Etap'Hôtel...

TARIFS :

Généralement, le prix d'une chambre varie selon le nombre de personnes qui l'occupent. Les hôtels 0* (ou super économiques) et 1* proposent les tarifs les moins élevés. Les hôtels 0 et 1* appartenant à une chaîne offrent souvent un meilleur confort que les hôtels économiques indépendants.

Premiers tarifs pour une chambre dans un hôtel (1, 2 ou 3 personnes) de chaînes : 30€

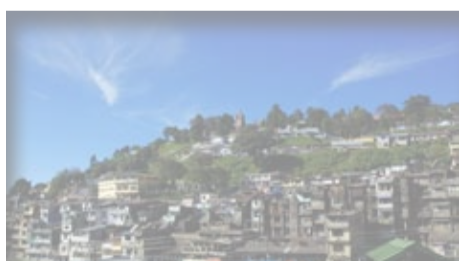
Faites-vous toujours confirmer les tarifs au moment de réserver : les prix varient de quelques euros d'un établissement à l'autre d'une même chaîne et selon les saisons.

Faites-vous également confirmer le prix des options : le prix du petit-déjeuner (pas toujours compris dans le prix de la chambre), d'un lit d'appoint pour un enfant, de la présence d'un animal...

LES PLUS ET LES MOINS :

Les + : le grand nombre d'hôtels / le confort / la souplesse : pour 1 nuit ou plus

Les - : les tarifs / l'accessibilité et l'agencement des hôtels de chaîne super économiques.



CONTACTS :

L'office de tourisme de votre lieu de vacances peut vous renseigner sur les chambres disponibles.



d'Ile de France

-Les auberges de jeunesse-

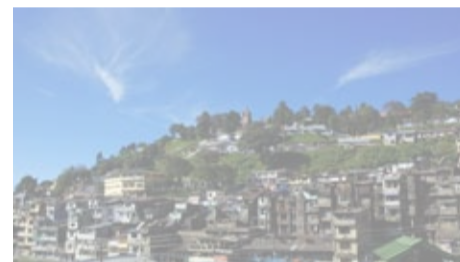
Les auberges de jeunesse proposent une **formule d'hébergement à la fois économique et conviviale**.

L'objectif du plus grand réseau d'Auberges de Jeunesse, la FUAJ, est de " *Permettre aux jeunes de découvrir le monde en apprenant à se connaître* ".

Les auberges de jeunesse sont implantées en **ville comme sur des sites touristiques**, sont généralement ouvertes toute l'année, et disposent d'un service de restauration. La vie s'y organise autour des parties communes : salle de jeux, cafétéria... Les Auberges de Jeunesse ont évolué. Les grands dortoirs ont laissé place aux chambres collectives (8 lits maximum). De plus en plus d'auberges sont équipées d'une laverie, d'un point internet et d'une cuisine équipée libre-service. Certaines disposent de places de camping ou d'un service de location de vélo.

Malgré leur nom, les **Auberges de Jeunesse sont ouvertes à TOUS** : individuel, collectif, famille, sans limite d'âge.

Il existe deux réseaux d'Auberges de Jeunesse : la FUAJ, Fédération unie des auberges de jeunesse / La LFAJ, Ligue française pour les auberges de la jeunesse



TARIFS :

Les Auberges de Jeunesse du réseau FUAJ sont **réservées aux détenteurs de la carte d'adhérent**, que l'on peut se procurer par courrier ou directement dans une Auberge de Jeunesse. Même principe pour la LFAJ, avec la possibilité d'acheter une carte pour une nuit directement dans l'auberge. Les cartes FUAJ et LFAJ sont aux alentours de 10 euros pour les moins de 26 ans, 16 euros pour les plus de 26 ans, 23 euros pour une famille, et 46 euros pour un groupe.

Les prix varient d'une auberge à l'autre, en **fonction du confort**. La FUAJ a classé ses auberges de 1 à 4 sapins (de la plus basique à la plus confortable, avec des chambres de 6 lits maximum, accessibles 24H/24, chambre pour accompagnateur) : 1 nuit en 1 sapin est environ à 10 euros ; 1 nuit avec petit-déjeuner en 4 sapins est environ de 18 euros. Les deux réseaux proposent des tarifs groupe et des formules plus économiques.

LES PLUS ET LES MOINS :

Les + : le rapport qualité-prix / la vie en Auberge de Jeunesse facilite grandement les rencontres

Les - : l'absence d'intimité. Très peu d'Auberges de Jeunesse disposent de chambres en individuel / le confort n'est pas toujours au rendez-vous, avec, notamment, des sanitaires parfois collectifs / une organisation parfois contraignante : l'accueil n'est pas forcément ouvert toute la journée, la restauration peut être réservée aux seuls groupes.

CONTACTS (POUR ADHÉRER ET RÉSERVER) :

Centre National FUAJ - F.F. / HI - 27 rue Pajol - 75018 Paris - Tél. : 0033-1 44 89 87 27 -
Fax : 0033-1 44 89 87 49 - E-mail : fuaj@fuaj.org - <http://www.fuaj.org>

L.F.A.J. 67, rue vergniaud Bat. K 75013 PARIS - Tél. : 01.44.16.78.78 - Fax. : 01.44.16.78.80 -
mail: info@auberges-de-jeunesse.com - lfaj@club-internet.fr - <http://www.auberges-de-jeunesse.com>



d'Ile de France

-Les hébergements du tourisme vert-

Le tourisme vert, ou «tourisme rural», correspond aux besoins des Français qui veulent se rapprocher de la nature. Le tourisme vert regroupe une multitude de formules, du grand gîte qui peut accueillir tout un groupe (appartements ou maisons indépendantes) à la chambre d'hôtes que l'on loue pour une nuit. La location se fait à la nuitée, à la semaine (du samedi au samedi) ou sur de plus longues périodes avec également des formules «week-end». Les propriétaires qui louent leur gîte ou qui accueillent des vacanciers dans leur ferme se sont regroupés sous des labels et ont établi des chartes de qualité. Les plus connus sont : « Gîtes de France » qui propose des gîtes ruraux, des chambres d'hôtes... / « Bienvenue à la ferme » et ses fermes auberges, formule de camping à la ferme... / « Accueil paysan » et ses gîtes paysans, chambres paysannes...

Chacun édite ses propres catalogues avec classement des hébergements selon le confort, l'environnement, les activités...»

Gîtes de France « propose ainsi des logements classés de 1 à 5 épis. En 5 épis, vous disposerez d'une maison très bien équipée, d'un jardin privatif et d'équipements de loisirs.

TARIFS :

Le tourisme vert peut être une **FORMULE PLUTÔT ÉCONOMIQUE**. A vérifier en fonction du classement, du confort, du lieu et de la saison (ex sur le site des gites de France : les gîtes en Bretagne pour 4 personnes varient entre 300€ / semaine (basse saison) et 1050€ / semaine (très haute saison).



LES PLUS ET LES MOINS :

Les+ : un grand bol de nature, des tarifs parfois intéressants ; des possibilités de découverte et de rencontres avec les accueillants.

Les - : parfois, un certain isolement; un environnement pas toujours très animé ; des formules a priori peu attractives pour certaines familles, surtout lorsqu'elles partent pour la première fois.

CONTACTS :

La réservation se fait directement auprès du propriétaire ou en passant par une centrale de réservation. Les guides se trouvent généralement en librairie.

Gites de France - 56 rue Saint-Lazare - 75 439 PARIS cedex 9 - Tél. +33 (0)1.49.70.75.75 - Fax : +33 (0)1.42.81.28.53 - info@gites-de-france.fr - <http://www.gites-de-france.com>

Accueil paysan - Fédération nationale Accueil Paysan - MIN- 117 rue des Alliés - 38 030 Grenoble Cedex 2 - tél : 04 76 43 44 83 / fax : 04 76 17 01 78 - [info\(at\)accueil-paysan.com](mailto:info(at)accueil-paysan.com) - <http://www.accueil-paysan.com>



-Les bus et autocars-

Affréter (louer) un autocar, dans quels cas ?

Si l'on voyage en groupe, affréter un bus peut être financièrement intéressant. On rentabilise la location en partant "À PLEIN" : autant de voyageurs que de places disponibles. Une bonne solution si, une fois sur le lieu de vacances, on a besoin de se déplacer en groupe régulièrement : excursions, ravitaillement... A savoir : un bus est loué "AVEC CHAUFFEUR" de la compagnie, qui, en règle générale, reste avec vous le temps du séjour. Le prix de son séjour (hébergement, restauration) est alors à la charge du groupe.

TARIFS :

Variables. Pour comparer les prix, faites établir plusieurs devis auprès de différentes compagnies.
Les frontaliers peuvent aussi contacter des compagnies étrangères, parfois moins chères.

CONSEILS :

Se faire préciser le confort à bord : climatisation ? / Étudier les conditions d'hébergement du chauffeur qui vous accompagne.

CONTACTS :

Le Syndicat national des entreprises de tourisme (SNET) diffuse sur Internet un annuaire des autocaristes adhérents.

SNET - <http://www.snet.fr>



Voyager en bus, dans quel cas ?

Dans un cas précis : si on veut rejoindre une ville européenne. Eurolines, la compagnie leader, propose de multiples départs de Paris et de la province vers 1 500 destinations.

TARIFS :

Intéressants. Possibilités de réduction pour les - de 26 ans, les étudiants et les groupes sur certaines destinations.

CONSEILS :

Attention : on ne peut pas prendre un bus Eurolines pour se déplacer entre deux villes françaises. En effet, c'est la SNCF qui détient le monopole des trajets franco-français.

CONTACTS :

Eurolines - Gare routière internationale de Paris-Gallieni -BP 313 - 28, av. du Général-de-Gaulle - 93541 Bagnole Cedex – Réservations : 08.92.89.90.91 (0,34€/min) – Fax : 01.49.72.82.58 – mail : paris-gallieni@vt-eurolines.eu

Sur <http://www.eurolines.fr>, les promotions et la possibilité de réserver en ligne.

Linebus, ligne régulière d'autocars pour l'Espagne : www.linebus.com - 41 bd Poniatowski - 75012 Paris - tél-fax : 01 42 27 01 11.



-Les locations de voiture-

Louer une voiture, dans quels cas ?

Il est, évidemment, **beaucoup plus avantageux de louer une voiture à plusieurs que tout seul**. La voiture, gage d'indépendance, va aussi vous servir à vous déplacer sur votre lieu de vacances. À savoir : **il faut, en règle générale, être âgé de plus de 21 ans (et 1 an de permis) pour louer une voiture**.

AU DÉPART : La société de location va vous demander un dépôt de garantie (par carte bancaire), qui vise à couvrir les dommages que vous pourriez causer au véhicule. Alors, même si vous êtes pressé de partir, **prenez le temps d'examiner le véhicule** en question. Vous avez intérêt à **mentionner sur le contrat de location tous les défauts que vous constaterez** : bosses, rayures, siège abîmé... Vérifiez également le kilométrage de départ (même si la location est en kilométrage illimité).

AU RETOUR : **Un véhicule se loue et se rend avec le réservoir d'essence plein**, sans quoi, l'essence consommée et non remplacée vous sera facturée (au prix fort). Vous devez **rendre la voiture à l'heure** : en cas de retard, le loueur peut facturer une journée supplémentaire ! Le véhicule **doit être restitué dans le même état qu'au départ** (prendre soin des accessoires : siège bébé, lunette arrière...).

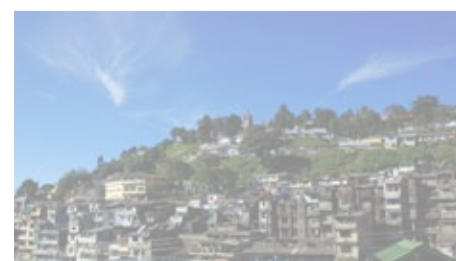
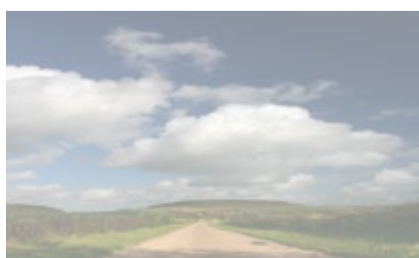
TARIFS :

Faites le tour de plusieurs agences : l'objectif étant de trouver le bon compromis entre le prix de la location, le montant du dépôt de garantie, les conditions spécifiques (montant des assurances...) et vos exigences (par exemple, rendre la voiture dans une autre agence que celle de départ...). En règle générale, les petites agences proposent des tarifs plus intéressants que les grandes chaînes, mais offrent moins de garanties.

Essayez d'évaluer le nombre de kilomètres que vous allez effectuer au cours de votre séjour : cela vous permettra de choisir entre une formule avec kilométrage limité ou un forfait avec kilométrage illimité (prix de base plus élevé).

Les coûts liés à l'utilisation de la voiture concernent principalement les frais de carburant et les frais de péages, ces derniers variant d'une autoroute à l'autre.

Certaines agences imposent un supplément pour les conducteurs de moins de 25 ans.





-L'auto-stop-

L'auto-stop, dans quels cas ?

L'auto-stop peut être une solution, mais «faire la route» a ses exigences : il vaut avoir le contact facile, aimer l'aventure et ne pas être trop pressé d'arriver. Difficile de prévoir avec qui l'on va faire la route et combien de temps on mettra pour gagner sa destination.

CONSEILS :

Il y a de nombreux conseils à donner. Le premier et le plus important est un conseil de **SECURITE** : ne montez jamais à bord d'un véhicule dont les occupants ne vous inspirent pas confiance (qui ne savent pas vraiment où ils vont, qui semblent avoir bu...). Evitez également l'auto-stop de nuit.

Les filles doivent redoubler de vigilance. **Faire de l'auto-stop à deux est toujours plus rassurant.** Et même si vous partez seule, rien ne vous empêche de vous joindre à un compagnon de route.

À SAVOIR :

Il est **INTERDIT**, pour des raisons de sécurité routière, de **faire de l'auto-stop sur les autoroutes.**

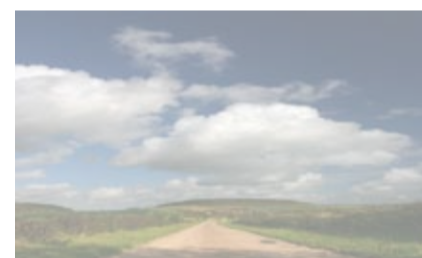
BON SENS :

Pour trouver rapidement une voiture, **postez-vous à un endroit où un automobiliste peut s'arrêter sans danger**, donc de préférence sur une route en ligne droite et à la circulation pas trop rapide. Vous pouvez aussi tenter votre chance dans les stations-service. C'est le moment de dégainer votre plus beau sourire ! Vous avez trouvé votre bonheur ? Vérifiez bien que le conducteur va dans la même direction que vous afin d'éviter les trop grands détours.



ÉQUIPEMENT :

En plus de l'indispensable pancarte indiquant votre destination, munissez-vous d'une carte routière et de quelques provisions en cas de longue attente. Évitez les trop gros sacs et les looks «extrêmes», dissuasifs.



COMPORTEMENT :

Une fois installé à bord du véhicule, n'oubliez pas que vous êtes un invité. Le conducteur attend de vous une compagnie agréable.

CONTACTS

Alternative à l'auto-stop, le covoiturage : un conducteur vous prend à son bord en échange d'une participation financière, formule qui reste très économique.

Plusieurs associations se proposent de faire le lien entre conducteurs et passagers par le biais de petites annonces. Une participation financière peut être demandée.

Allostop (50 ans d'expérience !) Tél. : 01 53 20 42 42

<http://www.allostop.net> et mail : allostop@wanadoo.fr

Et aussi : <http://www.covoiturage.com> Tél. : 08 99 65 04 01 (1,349€ /appel + 0,34€ /min)

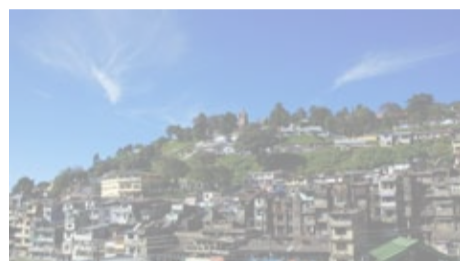
Ou <http://www.ecotrajet.com>



-Le train-

Prendre le train, dans quels cas ?

Dans de nombreux cas ! Le train est un moyen de déplacement pratique. Que l'on voyage seul, en famille ou en groupe. Pour de courts ou de longs trajets. **Le train peut être assez économique, si l'on réserve à l'avance.**



CONSEILS

La gare d'arrivée n'est pas toujours proche des hébergements de vacances. Se renseigner auprès de la SNCF ou de l'office de tourisme du lieu de vacances sur les possibilités de transfert sur place.

La restauration à bord des trains est souvent chère et..... pas toujours appréciée des voyageurs.

Les trajets sont parfois longs, surtout pour les enfants. Prévoir de l'occupation en conséquence.



TARIFS

Plusieurs types de réductions sont accordées, selon l'âge, le kilométrage, la présence d'enfants... À préciser avec votre interlocuteur SNCF.

Il existe maintenant des guides sur les services et repères tarifaires de prix moyens pour certaines destinations qui permettent de réaliser des estimations.

<http://www.voyages-sncf.com/services-train/guide-voyageur>

Si vous organisez votre départ assez en avance, vous pourrez bénéficier des tarifs : PREM'S, réductions variables selon les trains, à la condition d'acheter son billet entre 2 mois et 14 jours à l'avance ;

Groupe : - 30 %, pour un groupe de 10 à 99 personnes

Groupe de jeunes : jusqu'à - 50 %, pour un groupe de 10 à 99 personnes composé de jeunes de 4 à moins de 26 ans et d'accompagnateurs sur un aller-retour.

Le billet congés annuel, disponible une fois dans l'année pour les salariés comme pour les demandeurs d'emploi, permettent, dans la limite des places disponibles, de bénéficier de 25 % de réduction. Lorsque plus de la moitié du prix est payé en chèques-vacances, cette réduction est portée à 50 %.

Pour un départ de dernière minute : les Offres dernières minutes, soit 50 % en achetant son billet sur internet dans la semaine précédant le départ.

Pour connaître les horaires, réserver et/ou acheter un billet

Dans les gares, les boutiques SNCF et les agences de voyages agréées (s'y rendre si possible aux heures creuses afin de prendre le temps de poser toutes les questions nécessaires).- En appelant le numéro de téléphone de la SNCF au 36 35 - En consultant le site Internet <http://www.voyages-sncf.com>



-LES FRAIS DE DOSSIER ET FRAIS

D'ADHÉSION-

Vous aurez parfois à payer en plus des frais de dossier (de 8 à 20 euros selon les organismes) et/ou d'adhésion, de 10 à 30 euros par famille selon les organismes (lorsque l'organisme qui gère le village vacances est une association).

-LE RESTAURANT-

Durant un séjour de vacances, on a souvent envie d'aller une ou plusieurs fois au restaurant. Il existe divers types de restaurants qui correspondent à divers niveaux de prix :

- Comptez 7 à 9 euros par personne pour un repas dans un fast-food ou une sandwicherie.
- Comptez 10 à 15 euros par personne pour un repas dans une pizzeria.
- Comptez 12 à 20 euros pour un repas dans un resto traditionnel.
- Sachez aussi que de nombreux restos proposent des menus très intéressants le midi pour attirer les clients qui préfèrent venir le soir : Bon plan pour goûter une spécialité locale un peu chère.

-FAIRE SOI-MÊME LA POPOTE-

Si vous avez choisi un hébergement en camping, auberge de jeunesse ou location sans pension, il faudra faire vous-même la popote. L'intérêt principal peut être le cout, mais n'oublions pas que rares sont les fois dans l'année où des familles (pour ne pas dire des mamans) pourront peut être faire la trêve des fourneaux.

Les coûts journaliers alimentaires dépendent de la taille du groupe (plus le groupe est important, moins le repas revient cher à chacun) et de l'âge des participants (les enfants mangent moins que les ados qui mangent plus que les adultes,...).

Sachez aussi que ces coûts peuvent fluctuer en fonction des lieux de vacances (la Côte d'Azur et les stations haut de gamme ont des tarifs élevés, y compris dans les magasins d'alimentation) et des enseignes des supermarchés dans lesquels vous irez faire les courses.

Attention, notamment, lorsqu'on a peu de moyens de locomotion, la boutique du camping peut parfois s'avérer ruineuse !

Attention aux grignotages : les petits extras coûtent cher et sont souvent source de dépassement de budget. Il est parfois intéressant d'anticiper et de prévoir dans le budget la possibilité de s'offrir une glace ou une friandise ; Dans certains endroits touristiques les tentations sont nombreuses et ne pas pouvoir y succomber un minimum peut rendre le séjour très frustrant.

-LES ANIMATIONS HORS DES PRESTATIONS INCLUSES-

« Le petit train pour faire le tour de l'île, c'est 6€/ personne, le trampoline pour enfant sur la plage, c'est 10€ le quart d'heure et la carte d'accès à la piscine, c'est 12€ la semaine pour les plus de 13 ans, ... ». C'est exemples tirés de témoignages de familles pour l'été 2009, mettent en garde au surcoût possible du aux activités annexes fort attirantes au demeurant. Là encore, la préparation et l'anticipation sont les meilleures réponses à ces écueils...